

36 - Fourniture de fondants chimiques pour le déneigement du réseau routier communal - Autorisation de signature d'un marché public

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur : Chaque saison hivernale, les services municipaux utilisent environ 1 400 tonnes de fondants chimiques (sel, saumure) pour le déneigement du réseau routier communal.

A cet effet, il est nécessaire de passer un marché public selon la procédure de l'appel d'offres ouvert destiné à couvrir l'ensemble des besoins en fournitures de ce type durant les années 2014 à 2018.

Le montant estimé pour cette période est d'environ 480 000 € HT.

Les fournitures sont commandées au fur et à mesure des besoins au moyen de bons de commande.

Une procédure d'Appel d'Offres Ouvert a été lancée le 15 octobre 2013.

Lors de sa séance du 29 novembre 2013, la Commission d'Appel d'Offres a retenu la Société SAS ROCK.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir avec la Société SAS ROCK ainsi que le ou les avenants ou décisions de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets (étant précisé que pour les avenants ou décisions de poursuivre entraînant une augmentation du marché supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres).

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 janvier 2014.